



Lettre d'information

N°130

Août 2020

Spéciale Rentrée de septembre



Éditorial

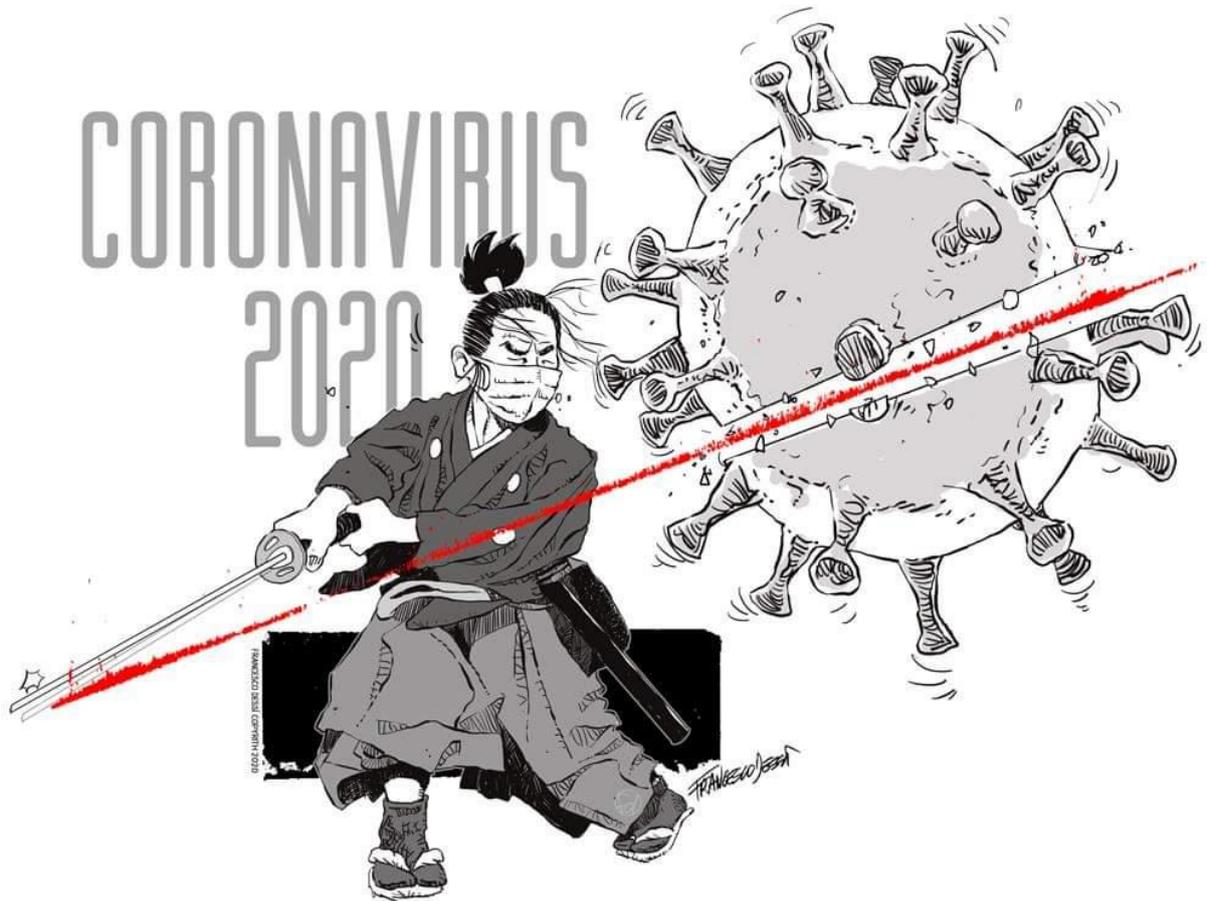
Bonjour à toutes et à tous,

L'Aïkido, à Marcq, ne s'est pas arrêté de tout l'été avec des cours d'armes en extérieur. Pour autant, septembre sonne le début d'une nouvelle saison marquée par la pandémie de Covid-19 qui n'a toujours pas dit son dernier mot... C'est pourquoi la reprise en dojo se fera sous l'égide de mesures sanitaires légitimement draconiennes préconisées conjointement par la fédération et la municipalité de Marcq-en-Baroeul qui ouvre pour nous ses salles, préconisations auxquelles nous adhérons pleinement et que nous vous enjoignons de bien vouloir respecter à la lettre.

Vous trouverez ci-après le détail du protocole tel qu'il sera mis en place dès le 1^{er} septembre date de la reprise pour tous les adhérents renouvelant leur licence, et le 8 septembre pour la reprise officielle et l'inscription des nouvelles adhésions, à la suite du Salon du sport et de la santé qui devrait se dérouler le samedi 5 septembre au stade George Niquet, boulevard Clémenceau de 10h à 17h

À bientôt !

Protocole en vigueur à compter du 1^{er} septembre à Marcq Aïkido



De manière générale, il a été décidé d'appliquer les recommandations préconisées dans le protocole du 20 juillet 2020. Dans les chapitres ci-dessous sont décrites les recommandations particulières à appliquer dans notre club.

Remarque : Les modalités d'application du protocole feront l'objet d'une évaluation fin septembre et seront alors susceptibles d'évoluer en fonction des problèmes rencontrés pendant la période de test.

Désignations

- Boris BERTON est nommé correspondant Covid-19 pour notre club
 - Désignation pour chaque séance :
 - d'un responsable à l'accueil pour la prise de température, le contrôle du port du masque et la tenue du registre des présents
 - et d'un responsable nettoyage des tatamis (il sera assisté de 2 personnes).
-

Prescriptions sanitaires :

- Prise de la température à l'entrée du dojo : Température < à 37,8°
- Mise à disposition d'un flacon de gel hydroalcoolique sur la table à l'accueil et de 2 flacons au niveau du grand tatami et 2 au niveau du petit tatami pour le lavage des mains et des pieds.
- Port du masque (non fourni par le club) est obligatoire pour tous dès l'entrée dans le dojo
- Accès au dojo (au-delà de la zone d'accueil) limité aux pratiquants les accompagnants au cours enfants sont invités à déposer et reprendre leur enfant ou, s'ils souhaitent rester, à s'inscrire au cours Débutants qui se déroule sur le grand tatami attendant au même moment que le cours enfants.
 - Seule exception : présence d'un accompagnant pour un cours d'essai pour un enfant.
- Adoption d'un sens de circulation dans le dojo dans le sens contraire aux aiguilles d'une montre autour du petit tatami.
- Les vestiaires et les douches sont condamnés au moins le 1^{er} septembre en attendant la mise en place de mesures ad hoc. Il est recommandé dans la mesure du possible de venir et repartir en tenue.
- Utilisation obligatoire de « zoori », sandales, tongs ou chaussons en dehors des tatamis.
- Les sacs de sport seront entreposés au niveau des tables à droite de l'entrée : Au-dessous des tables pour les 1^{er} cours et au-dessus pour le 2^{ème} cours.

Note : Le produit virucide à utiliser pour le nettoyage des tatamis sera défini par la mairie pour ne pas dégrader les tatamis. Il sera testé dès le 1^{er} septembre.

Organisation des séances d'entraînement : Adoption des cours de 1h avec masque pour toutes et tous

Mardi :

- Nettoyage du grand tatami et du petit tatami de 19h30 à 19h45
- Cours « débutants » et « enfants » de 19h45 à 20h45
- Nettoyage du grand tatami de 20h45 à 21h
- Cours « avancés » de 21h à 22h
-

Vendredi :

- Nettoyage du grand tatami de 20h45 à 21h
- Cours « avancés » de 21h à 22h

Le cours du jeudi reprendra ultérieurement aux conditions suivantes :

- Nettoyage du grand tatami de 20h à 20h15
- Cours « avancés » de 20h15 à 21h15

Inscriptions pour la saison 2020/2021

Tous les adhérents devront fournir un certificat médical à la rentrée de septembre.

Inscription des enfants (de 8 à 13 ans : naissance avant 01/09/2007) pour la rentrée 2020/2021

Réinscription des enfants pendant les séances du mardi 25 août et du mardi 1 septembre 2020 et établissement d'une liste d'attente pour les nouvelles candidatures.

Le nombre maxi de licenciés « enfants » est fixé à 24.

Au-delà du 1^{er} septembre, Inscription des nouveaux enfants à partir de la liste d'attente avec une priorité pour les Marcquois (es).



La photo du mois



On a bataillé tout l'été dans le respect des règles sanitaires

facebook

[Retrouvez le club Marcq Aïkido sur FaceBook !](#)

Page publique sans qu'il soit nécessaire de s'inscrire sur Facebook.

Tout savoir sur les inscriptions et les conditions sur le site Marcq Aïkido

- [Club](#)
- [Horaires](#)
- Tarifs [Adultes](#) et [Enfants](#)
- [Inscriptions](#)

Pensez aussi à vous inscrire comme membre sur le site de Marcq Aïkido en adressant votre demande via le formulaire "[Contact](#)" !

Lettre électronique du Club Marcq Aïkido

[Abonnement](#) – [Désabonnement](#)

- **Diffusez cette lettre** à vos connaissances, amis ou amours, en transférant ce message. Vous contribuerez ainsi à faire connaître l'Aïkido, le club et son site. Il n'est pas nécessaire d'être membre du club pour recevoir régulièrement cette lettre. Une seule obligation pour cela : s'inscrire volontairement en suivant la procédure d'abonnement.
- **Participez à sa réalisation** en proposant textes, billets, avis, points de vue ou photos. Sa vocation est de servir de tribune ouverte à l'attention des membres du club. Il suffit pour cela d'adresser votre texte ou vos photos à [la rédaction en chef](#) qui se chargera de l'intégrer à la prochaine lettre. cette lettre est modérée *a priori* : votre contribution n'apparaîtra qu'après avoir été validée par un membre de la rédaction.



MARCQ AÏKIDO, 7 Rue des Entrepreneurs, 59700 Marcq-en-Baroeul,

site internet : <http://www.marcqaikido.com>